



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médecins

Question écrite n° 90290

Texte de la question

M. Vincent Rolland attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le plan d'action en faveur de la démographie médicale. Ce plan apporte une importante avancée en termes d'offre médicale dans notre pays. Pourtant, sa portée semble assez restrictive, excluant de nombreuses zones qui correspondent à l'urbanisation rurale ou les communes touristiques, qui sont bien souvent touchées par une faible densité médicale en dehors des périodes de saison. Ainsi d'importantes carences de l'offre médicale ne sauraient trouver de réponse dans le plan proposé. Il souhaite savoir si cette première étape sera suivie d'une seconde visant à compléter le dispositif de renforcement de l'offre médicale.

Données clés

Auteur : [M. Vincent Rolland](#)

Circonscription : Savoie (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90290

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mars 2006, page 3286